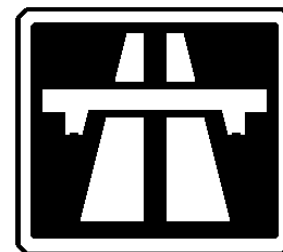


# CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



« Réunion de proximité »

Hôtel de Ville 95 – SAINT-OUEN l'AUMÔNE

INTERVENTION du 6 avril 2006

en réponse à Monsieur le ministre,

Alain RICHARD

Merci **Monsieur le Président** de la CPDP de me donner la parole même si cela n'était pas prévu.

Mesdames et Messieurs,

**Monsieur le ministre**, si vous me le permettez, je répondrais par ordre d'apparition à la tribune et en premier lieu à Monsieur **CALOMNE** (Association ARDIES Val d'Oise) défenseur du tracé rouge dit « historique » pour lui indiquer qu'il suffit de lire la carte pour s'apercevoir que cedit tracé ne dessert en rien le pôle d'activité industriel de Poissy, comme il l'a déclaré, car situé de l'autre côté de la rive de la Seine.

**Monsieur le ministre**, vous nous avez invité à dépassionner le débat, si vous m'y autoriser, je partage votre intention mais un avant-projet vieux de quarante ans qui géographiquement, techniquement et financièrement n'a toujours pas vu le jour est un avant-projet qui n'a pas sa raison d'être.

Nous sommes ce soir dans **une réunion de proximité** relative à la commune de **Saint-Ouen l'Aumône**. Or, dans vos interventions vous ne parlez que du **Val d'Oise** ! Oserais-je vous rappeler que dans cet avant-projet de **prolongement de la Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval** vous devrez composer avec le département des **Yvelines** car la **Loi dite « Pasqua »** interdit tout fractionnement dans la réalisation de telles infrastructures.

**Monsieur le ministre**, vous nous proposez de trouver une solution pour ce prolongement qui d'ailleurs « pourraient ne pas être de la couleur des tracés proposés par le maître d'Oeuvre » (dixit). Le **CO.P.R.A. 184** a toujours eu deux leitmotiv maintes fois énoncés lors de nos **Assemblées Générales Ordinaires** :

- ∞ **Pas d'autoroutes en zones urbanisées**
- ∞ **Le maintien d'une table ronde**

Mettons en place effectivement cette « table ronde » avec tous les acteurs concernés (élus, acteurs socio-économiques, associations,...) depuis Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval. Mais, que constatons-nous ? **Nous ne voyons jamais les mêmes interlocuteurs** ! Comment dans ces conditions pouvoir prendre des décisions de cette importance si **les décideurs** eux-mêmes ne se réunissent pas ?

Vous avez fait mention de vos responsabilités gouvernementales. En ce temps, j'ai eu à rencontrer et travailler, avec une petite délégation de notre Collectif, avec le Préfet, Directeur de la **DREIF**, prédécesseur de Monsieur **ROL-TANGUY**. Ce Préfet, devenu par la suite Directeur de cabinet de l'un de vos collègues aux affaires de l'Etat, nous avouait que « **ce dossier était de la merde et qu'il fallait tout remettre à plat** » (dixit).

Nous détenons la preuve sous forme vidéo de ce que j'avance à la suite d'un débat sur un plateau de télévision.

Enfin, et ce sera ma conclusion, **Monsieur le ministre**, **la qualité du dossier** présenté par **la commune de Maurecourt** en la personne de **son Maire et de son Adjoint**, chargé de l'Urbanisme, **sur les pollutions atmosphériques se passe de commentaires** !

Merci.

**Jean-Pierre DEJOU**  
Président du **CO.P.R.A. 184**